

Lille, le 30 janvier 2020



à

Damien CASTELAIN
Président de la Métropole
européenne de Lille

Objet

Mise en place de titres-restaurant : cahier de revendications de la CGT MEL

Monsieur le Président,

A l'occasion de se nombreux contacts avec les agent.es, la CGT MEL a identifié une forte attente pour bénéficier de titres-restaurant.

Ce besoin est particulièrement prégnant pour les agent.es localisé.es sur les sites MEL extérieurs, éloignés du restaurant actuel. Ce besoin va sans doute s'accroître avec le déménagement des 1400 agent.es du siège sur le site de Biotope.

Bien entendu, il n'est aucunement question pour notre organisation de remettre en question le restaurant communautaire, qui fait partie intégrante de l'action sociale de la MEL.

Nous avons donc préparé un dossier précis et complet, qui figure en pièce jointe, vous présentant plusieurs scenarii et vous démontrant l'intérêt pour les collègues, l'employeur mais aussi le CAS d'un tel dispositif complémentaire au restaurant de la MEL.

Cela permettra de résoudre une partie des contraintes engendrées par le déménagement à Biotope.

Nous avons réalisé un travail sérieux et je vous remercie par avance de l'intérêt que vous pourrez porter à nos revendications sur ce sujet.

Dans l'attente de vous rencontrer sur ce point, je vous prie, monsieur le Président, de croire en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour la CGT MEL,

Le Secrétaire général,


Frédéric PARISOT

Copies à :

- Alain BERNARD (1^{er} vice-président de la MEL) ; Jean-Louis FREMAUX (conseiller aux Ressources humaines) ; Bruno CASSETTE (directeur général des services) ; Doriane HUART (DGA en charge des Ressources humaines) ; Christophe NOEL (directeur « Vie de l'Agent.e ») ; Corinne VIDONI (cheffe du service « Action sociale, conciergerie et restaurant »)